

## **Désengagement de l'employeur sur les situations de santé au travail : une véritable catastrophe sur l'académie de Créteil, lourdement impactée par des conditions de travail pathogènes.**

La médecine de prévention de l'Éducation Nationale dans l'académie de Créteil est à la mesure des problématiques de santé dans une situation catastrophique. Notre académie est un véritable désert médical, où des personnels en souffrance, qui devraient bénéficier d'aménagements ou de suivis médicaux, se retrouvent en plein désarroi. Alors que les conditions de travail se sont dégradées (réduction des effectifs enseignants et infirmiers, réformes incessantes, manque de prise en charge des élèves en besoin d'inclusion, mise en place d'un management déshumanisant), les plus vulnérables ainsi que les victimes d'une organisation du travail néfaste doivent se passer de médecine de prévention et souffrir, sans perspective de rendez-vous ni à court ni à long terme. En effet, la situation de la médecine de prévention dans l'Académie est complètement sinistrée, alors que 80 000 agent·e·s y travaillent.

Dans le département du Val de Marne, la situation est très simple : il n'y a même plus de médecin de prévention ; en Seine-Saint-Denis, un seul médecin au lieu de deux et des demandes qui s'accumulent... les arrêts maladies et les accidents de service se multiplient, les personnels en attente de prescriptions ou d'aménagements sont priés d'occuper leurs postes.

La médecine préventive est paralysée, alors que son rôle est vital. Impossible pour les collègues d'être reçu·e·s pour les demandes de congé longue maladie ou de longue durée. Impossible de mettre en place des postes aménagés et des allègements, quand la situation médicale l'exige, or certains aménagements comme les postes adaptés sont à définir un an à l'avance. Impossible de suivre correctement les sortant·e·s de poste adapté et de congé long, alors que ces dernier·ère·s sont pourtant prioritaires. Impossible de faire renseigner les demandes accélérées de RQTH pour les personnels concernés, alors que le mouvement des personnels approche. Ces insuffisances caractérisées bloquent les procédures ; cela a un retentissement délétère sur les collègues, alors qu'ils·elles sont déjà fragilisé·e·s. Et pour l'ensemble des personnels, que dire des visites médicales, de la médecine du travail ? Personne ne peut en bénéficier ! Un seul mot d'ordre semble dominer : marche ou crève ! De plus, un nombre important de personnels souffre du manque de réponse concernant leur situation alors qu'ils·elles se trouvent déjà très en difficulté. Cela s'apparente fortement à de la maltraitance institutionnelle. Un univers complètement kafkaïen, où les dossiers et les mails se perdent dans les services, des services qui peinent eux-mêmes à répondre car en manque d'effectif suite à la réduction des postes dans la Fonction Publique.

Il est temps que le rectorat de Créteil se penche sur le problème et trouve des solutions. Il en va de la santé de milliers d'agent·e·s.



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**